MASTER

Nature	Site(s) géographique(s) :	Accessible en :
Formation diplômante	Orléans	Formation initiale Formation continue
Type de diplôme :	**Durée des études :**	
Master professionnel	4 semestres	
Niveau de diplôme :		
Bac + 5		

Objectifs

La spécialité professionnelle 'Compétence Complémentaire en Informatique' (CCI) est réservée aux étudiants non informaticiens. Elle vient en complément de formations des autres disciplines. Elle s'appuie directement sur les savoirs-faire disciplinaires et introduit une formation complémentaire en informatique favorisant l'application professionnelle des étudiants. Pour cette raison nous proposons une formation en un an seulement lors de la 2e année du Master, la 1re année restant diversifiée et effectuée dans un domaine non informatique. Cette formation a aussi naturellement vocation à accueillir des étudiants déjà titulaire d'un Master.
Il s'agit donc d'une formation complémentaire approfondie en Informatique qui se distingue totalement d'un simple stage de programmation de longue durée, puisqu'elle s'appuie sur six mois d'enseignements fondamentaux : algorithmique, conception et programmation objet, bases de données, administration système, réseaux, applications web.

* Compétences acquises :
A l'issue de la formation, le diplômé sera capable :
- d'être une interface très efficace entre des services informatiques et des services métiers dans son domaine de compétence d'origine,
- d'analyser et modéliser des problèmes de complexité moyenne
- de développer des solutions logicielles, en particulier des applications internet,
- d'administrer un réseau local et un parc de machines,
- de participer à l'administration réseau et système d'organisations complexes.

Formation continue

La formation continue s'adresse aux personnes engagées dans la vie active, salariés, demandeurs d'emploi ou personnes ayant interrompu leurs études depuis au moins 2 ans qui veulent :
- entreprendre ou reprendre des études universitaires.
- faire valider les acquis de leur expérience (VAE) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme.

Public visé - conditions d'accès

Cette spécialité est ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau 'Bac + 4' ou plus, dans les domaines suivants : physique, chimie, biochimie, biologie, géologie, mathématiques, économie, gestion, sciences humaines, etc., en formation initiale ou continue.
La sélection des étudiants admis à ce Master est effectuée sur dossier.

Coût de la formation :

Inscription en Master pour la rentrée 2012-2013 (hors sécurité sociale) : 255 euros
Cotisation sécurité sociale 2012-2013 : 207 euros
Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement des droits d'inscription et de la cotisation de sécurité sociale sur présentation du justificatif de bourse délivré par le CROUS.
Pour plus d'informations sur les aides sociales, consulter la rubrique Scolarité - Aide sociale :
http://www.univ-orleans.fr/scolarite/social/

Organisation générale des études

La formation dure un an (master 2ème année). Elle comporte 406 heures d'enseignement par étudiant, 100 heures de projet et un stage de cinq à six mois.

Elle se décompose en 4 périodes :
- 2 semaines d'initiation à l'informatique
- 6 semaines d'enseignements de base incluant la réalisation d'un projet informatique

- 7 semaines d'enseignements fondamentaux incluant également la réalisation d'un projet informatique issu si possible d'un cas réel
** durant ces 13 semaines, les étudiants suivent un enseignement d'anglais et un enseignement sur le monde de l'entreprise.
- un stage de 6 mois en entreprise

Contrôle des connaissances

Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et /ou des épreuves terminales écrites et orales. Elles sont définitivement acquises dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne et sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement.

Débouchés professionnels

Secteurs visés
La spécialité CCI vise à donner une compétence en informatique à des étudiants d'horizons très divers. Les secteurs d'activités sont donc très dépendants de l'orientation professionnelle des diplômés :
- soit ils valorisent leur double compétence en faisant carrière dans leur domaine d'origine (laboratoires pharmaco-chimiques, banques, etc.). Sur le marché de l'emploi, les compétences en informatique acquises sont un atout précieux,
- soit ils postulent directement dans des sociétés de services informatiques dans lesquelles l'écoute enrichie de l'expérience d'un autre domaine des étudiants de la spécialité CCI est appréciée.

Métiers visés
La spécialité CCI ouvre à une grande diversité de métiers.
Concernant les métiers dans le secteur de l'informatique, on peut citer :
- Conception et réalisation d'applications Intra/Internet
- Développement logiciel
- Administration système et réseau de petites entreprises
- Métiers à l'interface services utilisateurs/service informatique

Renseignements

http://www.univ-orleans.fr

UFR Sciences
1, rue de Chartres
BP 6759
45067 Orléans Cedex 2
http://www.univ-orleans.fr/sciences
Tél : 02.38.41.71.71
Fax : 02.38.41.70.12

Responsable(s) de la formation

Isabelle TELLIER

Scolarité

Pour toute information complémentaire sur le contenu pédagogique, vous pouvez contacter Isabelle RENARD - Tél. : 02 38 41 70 11 - secretariat.sciences-info@univ-orleans.fr

Formation continue

Chargé de mission : Jean GILBERT
Secrétariat : Dominique MENNERAY
Tél : 02 38 49 43 39
Courriel : dominique.menneray@univ-orleans.fr
ou consulter le site http://www.univ-orleans.fr/sefco/